

Mai 2013

N°2

Directeur de publication :
Luc Leboucher
Comité de rédaction :
CA de CAP A GAUCHE
Editeur :
CAP A GAUCHE
21, rue Pasteur
34420 Portiragnes
Dépôt légal :
ISSN : 2262-4600
Tiré à 1 000 exemplaires
Impression :
A.B.L.
2 av. Alphonse Mas
34 500 Béziers

Sommaire :

P1 Et les municipales ?

P1 Erreur idéologique

P 1 Vous avez dit ZAC !

P2 Acte III : A poil dans la cuvette !

P2 Vite, la sixième république !

P2 Repas républicain

P2 Réfléchir pour agir

Nos concitoyens portiragnais ne sont pas sans ignorer que dans quelques mois vite écoulés, exactement les 9 et 16 mars 2014, auront lieu les élections municipales afin de déterminer pendant les 6 années à venir, la politique, au sens noble du terme, mise en place dans notre localité.

Bien que profondément inquiétée par l'acte III de la décentralisation souhaité et mis en place par l'actuel gouvernement, car nos communes risquent de voir, de plus en plus de décisions importantes de la vie quotidienne dans nos collectivités locales échapper au contrôle de nos conseils municipaux au profit des communautés d'agglomération et surtout des grandes métropoles, notre association poursuit sa réflexion, grâce aux réunions régulières et constructives tenues avec nos adhérents, étape par étape, et son travail de mise en place d'une plateforme de propositions pour une politique locale fortement ancrée sur des valeurs de gauche.

C'est sur la base de cette plateforme que s'établira le contrat de vie entre les membres de notre association susceptibles de nous représenter dans cette élection et la population de notre village.

Car, nous réfléchissons actuellement au sein de l'association au sens de notre participation aux futures élections municipales !

Nous considérons, en effet, que même dans cette élection locale où les genres sont souvent mélangés, dans tous les domaines de cette vie publique, une gestion réalisée par des représentants de gauche cela n'est pas du tout pareil qu'une gestion de droite ou de représentants de listes d'intérêts communaux (dont on cherche d'ailleurs où se cache l'intérêt!).

Pour la première fois de son histoire, notre localité devrait choisir ses représentants au conseil municipal en votant pour une liste entière sans rature ni panachage divers et on risque de trouver au sein du nouveau

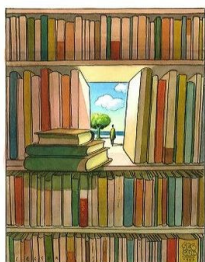
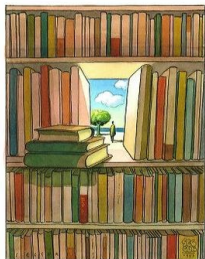
conseil des élus de diverses tendances émanant des listes en présence. Cela est la vraie démocratie et nous ne la craignons pas !

Déjà, nous avons pris acte de quelque écrit distribué dans nos boîtes postales et entendu de nombreuses rumeurs qui vont agrémenter pendant ces longs mois de campagne électorale les discussions dans nos foyers ou nos associations !

Nous restons concentrés sur notre tâche et ne comptez pas sur notre association pour aller agrémenter les polémiques diverses qui risquent d'éclorre ici ou là et créer souvent un climat délétère et mauvais pour notre village et nos concitoyens !

Comme la tortue de la fable, nous déroulons notre action du mieux que l'on peut avec sérieux et ténacité et nous regardons le ou les impétueux lièvres foncer à la conquête du graal !

Guy Balayé



CAP A GAUCHE
Blog :
<http://capagauche.overblog.com/>

Courriel :
capagauche34@gmail.com

Tél : 04 67 90 26 77
06 72 84 57 04

Adresse :
CAP A GAUCHE
21 rue Pasteur
34420 Portiragnes

ERREUR IDEOLOGIQUE

La fraude fiscale, une bagatelle qui coûte entre 40 et 60 milliards.

En juillet 2012, une commission sénatoriale a publié un rapport sur l'état de la fraude fiscale. En 90 auditions, les sénateurs membres de la commission, ont pu se rendre compte des "pratiques" de certaines grandes entreprises ou de grosses fortunes devenues expertes dans les dédales des réglementations ou dans l'art de tricher pour échapper à l'impôt.

La commission, parle d'un coût entre 30 et 40 milliards alors que le Syndicat des impôts va lui jusqu'à 60 milliards. Ironie du sort, ce rapport resté lettre morte jusqu'à aujourd'hui sera peut-être sauvé par "l'affaire Cahuzac"

Ce rapport propose 61 mesures concrètes pour lutter contre la fraude fiscale. Ces mesures ne sont certainement pas suffisantes. L'affaire Cahuzac comme le dit Gérard Filoche **"Ce n'est pas une erreur de casting mais une erreur idéologique, politique."**

Il est urgent que le gouvernement change de cap et mène une politique de gauche fondée sur la redistribution. Une vraie réforme fiscale doit être mise en place malgré le chantage à "l'exil fiscal" exercé par les nantis, les privilégiés et parfois les tricheurs.

Cette réforme fiscale n'est pas suffisante non plus. Il faut que "le combat contre la finance" devienne enfin une priorité du gouvernement mis en place par celui qui en avait prétendument fait son cheval de bataille : **François Hollande.**

Lutter contre la finance doit s'exprimer en actes clairs et concrets.

Est-il possible aujourd'hui de le faire en laissant la BCE prêter de l'argent à 1% aux banques, qui, elles "représentent" aux taux de 6, 7, 8%...?

Est-il possible de lutter contre la finance en mettant en place une politique "tout bénéf pour le MEDEF" avec un Accord National Interprofessionnel qui va permettre aux actionnaires de garantir leurs dividendes au détriment des salariés...creuser les inégalités...appauvrir la France...?

Il est urgent de changer de politique, d'oser prendre le taureau par les cornes et d'affronter le monde de la finance qui n'a d'yeux que pour ses propres intérêts.

L'affaire Cahuzac, espérons-le, aura peut-être pour effet de réveiller les volontés. Il serait temps.

Décapan



Vous avez dit ZAC !

Plus fort la démocratie locale SVP !



Rien de neuf du côté de la municipalité au sujet de la ZAC.

Sujet, pourtant d'actualité, dans la perspective des prochaines municipales de 2014. Nous rappelons que la municipalité s'est attelée à un projet d'urbanisation sur la ZAC Saint Anne

son calendrier prévu est très resserré.

Avoir pour projet de faire passer la population d'une ville de 3 200 à 4 000, en très peu de temps, est loin d'être anodin et pose de nombreuses questions auxquelles il nous paraît indispensable d'associer les Portiragnais.

Au mois de novembre, dans un article sur le blog de Cap à Gauche, nous regrettons le manque d'informations et de concertation sur ce projet. Et nous appelions à un réel débat public auquel les Portiragnais nous semblaient avoir droit au vu des conséquences sur leur environnement et leur vie quotidienne.

Apparemment, nous n'avons pas appelé assez fort, car, jusqu'à aujourd'hui, la municipalité n'a toujours pas ouvert le débat et s'est contentée d'une consultation « minimale ». Dommage pour les Portiragnais et la démocratie.

Pierre Maudel

ACTE III : A poil dans la cuvette.

L'Acte III de la décentralisation sera finalement découpé en 3 projets. Marylise Lebranchu a présenté lors du Conseil des ministres du 10 avril les trois projets de loi de décentralisation et de modernisation de l'action publique.

- Le premier projet de loi porte sur la « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ».
- Le second concerne la « mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et la promotion de l'égalité des territoires ».
- Le troisième se consacre au « développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale ».

Dans le cadre de cet acte III de la décentralisation, l'élaboration des **Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)** va être confiée aux intercommunalités, de même que l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques (lutte contre les inondations...), la création d'office du tourisme, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage...

Transférer l'élaboration du PLU aux intercommunalités consacre la dépossession d'une prérogative essentielle des communes. Que deviendront les conseils municipaux qui seront sans doute confinés à un rôle de plantes vertes, en charge des mariages ou des cérémonies officielles...

Retirer l'élaboration du PLU aux communes va nuire à l'instauration d'une démocratie plus participative et plus citoyenne.

Au final, cette nouvelle étape de décentralisation ressemble fort à une recentralisation et à une nouvelle concentration des pouvoirs locaux, au sein d'intercommunalités de grandes ou très grandes tailles ou de métropoles qui se verront transférer l'essentiel des compétences locales.

Les citoyens écartés encore davantage des centres de décision seront les premières victimes de cette recentralisation. Pourtant les communes sont le cœur de notre République. Elles sont les lieux des transformations et des décisions partagées... Elles sont un chaînon primordial de la démocratie. Il serait fort dommageable de priver notre république de cet atout en leur retirant leurs compétences et leur capacité d'initiatives. Les intégrer progressivement à des échelons supérieurs, c'est, en somme, signer leur disparition.

Bertrand Guignoux

NIVEAU DE GOUVERNANCE...



02/07/12

Vite, la sixième République !

La 5ème République est à bout de souffle. S'il y a une affaire Cahuzac, elle n'est pas la seule. Chaque jour amène son lot de mises en examen.

La défiance des citoyennes et citoyens à l'égard des responsables politiques atteint son seuil critique. L'oligarchie croit en sa toute puissance, en son impunité. Un gouvernement empêtré dans les affaires, des institutions sans plus aucune prise sur le réel, des élus qui passent de privé au public et vice versa ce qui confine à un mélange des genres pernicieux, une démocratie citoyenne sans cesse bafouée, le constat est lénifiant. C'est pourquoi la réplique doit être forte et claire. Le Front de Gauche défend la perspective d'un processus constituant pour une nouvelle République. Redéfinir les règles sociales et démocratiques est le moyen pour que le peuple reprenne le pouvoir. **La VIe République visera à élargir le socle des droits, à étendre la souveraineté populaire, à favoriser la démocratie sociale.**

L'objectif du 5 mai et de la marche pour la sixième République à Paris a été de réclamer haut et fort l'organisation d'une constituante. C'est la seule et réelle garantie que le peuple sera massivement impliqué dans le processus. La méthode n'est pas nouvelle en soi. 1789, 1848, 1871, et plus près de nous pour la 4ème République le 21 octobre 1945, notre Histoire Républicaine ne cesse de s'en référer. Il est bon d'ajouter que la 5ème République n'a pas été élaborée par une assemblée constituante mais par un collège d'experts. Ceci explique sans aucun doute le fait qu'elle a été révisée 24 fois depuis !!!

Pendant que les institutions continuent leur travail au travers de l'exécutif (le gouvernement) et le législatif (Parlement et Sénat) une assemblée constituante pourrait se réunir.

Une Assemblée Constituante est un ensemble de représentants élus au suffrage universel direct, à la représentation proportionnelle intégrale (sans seuil) et à parité parfaite hommes-femmes. Pour que l'ensemble du peuple soit associé à ce processus, les candi-

dates à l'Assemblée constituante ne devront être titulaires d'aucun mandat, ni candidats à de futures élections. Leur objectif est d'élaborer un nouveau texte constitutionnel qui s'appliquera ensuite à tous après référendum populaire.

En amont, des assemblées citoyennes, des débats publics, forums ou toutes autres formes de rencontres seront organisés autour des thèmes et des enjeux de cette nouvelle constitution.

Une constitution nouvelle est la clé de la Révolution citoyenne

La 6ème République devra donner des nouveaux droits aux citoyens dans la cité comme dans l'entreprise. Par exemple en mettant en place une citoyenneté de résidence donnant le droit de vote aux élections locales aux résidents extra-communautaires, ou en imposant dans les statuts des grandes entreprises une responsabilité sociale et économique importante aux représentant des salariés. Il s'agit également de remettre le peuple, fort de son pouvoir souverain, aux commandes de la scène politique et sociale avec des recours plus fréquents aux référendums par exemple ou en donnant un pouvoir législatif et pétitionnaire plus étendu. Tout en veillant à ne pas opposer le peuple et ses représentants, en remettant dans son rôle de contre-pouvoir l'Assemblée nationale, véritablement souveraine, délibérante et représentative puisque élue à la représentation proportionnelle respectant la parité. Dans le même esprit, l'assemblée constituante aura pour tâche d'inscrire dans le marbre le respect de l'indépendance de la justice littéralement piétinée sous la 5ème.

Bref, dans tous les domaines, cette nouvelle constitution aura pour mission de réhabiliter la souveraineté populaire ici comme en Europe et à l'International par l'institution d'une nouvelle hiérarchie des normes politiques, sociales et environnementales. Il est clair que la priorité sera donné à l'intérêt général. Car partout ou celui-ci s'est effacé au profit des seuls intérêts particuliers la République a échoué et la démocratie en est sortie affaiblie.

Michel Szweczyk

Réfléchir pour agir

Après quatre rencontres citoyennes fort enrichissantes, CAP A GAUCHE poursuit ses analyses et ses réflexions avec ses adhérents et leurs amis autour de deux derniers thèmes (sous réserve de modification).

- Lundi 1/07 : thème : culture
- Lundi 1/09 : thème : emplois et services publics

A l'issue de ces rencontres, un document présentera la synthèse des différentes rencontres.



Repas républicain...

Lundi 3 juin 2013

nous invitons nos adhérents, leurs amis et les Portiragnais qui partagent nos valeurs à nous rejoindre pour un repas convivial et presque estival.

Au menu

- Apéritif républicain
- Paëlla démocratique
- Dessert laïque
- Café politique

Et PIF - PAF sur le thème des élections municipales

Maison des Associations et parvis des associations
À partir de 19h Tarif : 10 € / Enfant : 5 €

Inscriptions avant le **lundi 27 mai** auprès des membres du CA de Cap A Gauche ou par mail Capagauche34@gmail.com
Tél : 06 72 84 57 04